

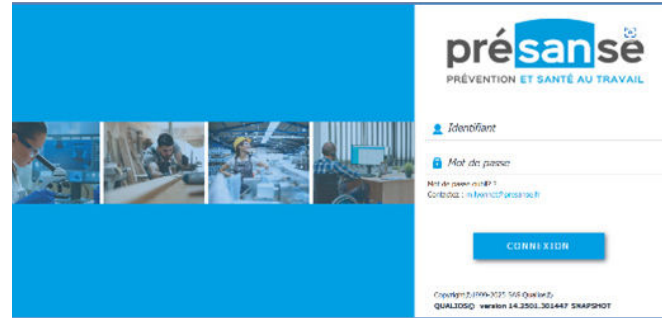
**RAPPORT DE BRANCHE ET RAPPORT CHIFFRES-CLÉS 2025**

# Lancement de la collecte des indicateurs

La saisie des données du Rapport de Branche et du rapport Chiffres-Clés ouvre ce 27 février 2025 sur la plateforme Qualios : <https://presanse.qualios.com>.

Comme les années précédentes, la version 2025 permet de consulter les rapports nationaux des 3 dernières années et les synthèses régionales de la région de chaque SPSTI (données sociales et chiffres-clés).

Pour faciliter la saisie des données, un accès aux données qui ont été saisies l'année précédente est proposé en consultation, à partir de la page d'accueil, mais aussi à partir de chaque formulaire.



ENQUÊTE 2025 : COLLECTE 2025 sur les données 2024

Consultation COLLECTE 2024 sur les données de 2023

Pensez à la confidentialité de vos données, notamment en cas de changement d'interlocuteur. Changez votre mot de passe en cliquant sur l'image ci-contre

Rapports Nationaux	Votre région	
<b>Données 2023-2024</b>	<b>Chiffres clés 2023-2024</b>	<b>Données Sociales 2023-2024</b>
CHIFFRES CLES RAPPORT DE BRANCHE	PRINCIPAUX INDICATEURS ILE-DE-FRANCE	PRINCIPAUX INDICATEURS ILE-DE-FRANCE
<b>Données 2022-2023</b>	<b>Chiffres clés 2022-2023</b>	<b>Données Sociales 2022-2023</b>
CHIFFRES CLES RAPPORT DE BRANCHE	PRINCIPAUX INDICATEURS ILE-DE-FRANCE	PRINCIPAUX INDICATEURS ILE-DE-FRANCE
<b>Données 2021-2022</b>	<b>Chiffres clés 2021-2022</b>	<b>Données Sociales 2021-2022</b>
CHIFFRES CLES RAPPORT DE BRANCHE	PRINCIPAUX INDICATEURS ILE-DE-FRANCE	PRINCIPAUX INDICATEURS ILE-DE-FRANCE

Concernant le **Rapport de branche**, les questions sur la retraite, la prévoyance et les régimes de santé, administrées tous les deux ans, ne sont pas à renseigner cette année. Quelques répartitions genrées ont été ajoutées, à la demande des partenaires sociaux, dans les formulaires rémunération et santé.

La nouvelle classification entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, les données demandées pour l'année 2024 sont à déclarer dans les formulaires selon l'ancienne classification. Cependant, pour anticiper et pour comprendre les équivalences, les classes et les emplois conventionnels sont demandés pour les deux classifications dans le fichier de salariés.

En €	Masse Salariale		Primes	
	2023	2024	2023	2024
Hommes	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="€"/>
Femmes	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="€"/>	<input type="text" value="€"/>

En 2024	Nombre de personnes total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
Accidents du travail	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<i>Dont accidents de trajet</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Maladies professionnelles	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les formulaires du rapport Chiffres-Clés demeurent quant à eux similaires au questionnaire de la DGT, dont l'enquête est de nouveau programmée pour le printemps 2025. Un tableau a été ajouté concernant les CPOM, conformément à l'instruction n° DGT/

CT1/CNAM/DRP/2024/132 du 12 juillet 2024 relative aux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) conclus avec les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI).

Thématique(s) retenue(s) pour votre CPOM	Volet 2 (complétez les colonnes correspondant à votre CPOM)						Volet 3 (éventuel)	
	RPS	TMS	RISQUES CHIMIQUES	CHUTES	RISQUES ROUTIERS	CANICULE		
Nombre d'établissements formés								
Dont établissements suivis par la caisse régionale dans le cadre de la COG								
Nombre d'établissements accompagnés								
Dont établissements suivis par la caisse régionale dans le cadre de la COG								
Nombre d'établissements ciblés par une action de communication								
Dont établissements suivis par la caisse régionale dans le cadre de la COG								

Ces nouveautés, ainsi que les explications sur le contenu des formulaires, sont présentées dans les guides de saisie, téléchargeables dans le bandeau de droite, dès qu'un formulaire est affiché à l'écran.

Ce bandeau comprend également un document présentant les éléments de garantie de confidentialité des données, et la conformité au Règlement Européen de Protection des Données (RGPD), qui précise les engagements de Présanse et de Qualios. Pour des définitions plus précises des indicateurs, les Services peuvent également s'appuyer sur le tableau

de définition des indicateurs, présent sur le site internet de Présanse :

► <https://www.presanse.fr/actualites/poa-de-presanse-point-sur-les-livrables-a-date/>

Présanse invite les SPSTI à respecter **la date limite de saisie, fixée au 25 avril 2025**. Seul le formulaire « Finances et gestion » pourra être validé ultérieurement, selon les dates de clôture des comptes dans les Services. Rappelons également que la vérification des données par les Directions est indispensable avant la validation des formulaires. ■

Télécharger les guides

- Rapport de branche
- Chiffres clés
- Confidentialité et RGPD

**Ressources :**

Plateforme <https://presanse.Qualios.com>



**Contact :**

Pour toute information, les SPSTI peuvent contacter [m.lyonnet@presanse.fr](mailto:m.lyonnet@presanse.fr) ou [g.bourdel@presanse.fr](mailto:g.bourdel@presanse.fr)